



Le Directeur académique des Services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et Professeurs des écoles sous couvert de :

- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale
- Mesdames et Messieurs les Principaux de collège

Marseille, le 12 novembre 2014

Division des Personnels Enseignants du 1er degré

Bureau des actes collectifs- DP2

Référence

Dossier suivi par Monique VEAUGIER 04 91 99 67 52

> Laury REINAUD 04 91 99 67 46

Geneviève BILLO 04 91 99 67 47

Fax 04 91 99 67 81

Mél. ce.dp13dp2@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédelec 13231 Marseille cedex 1 OBJET: Stage de préparation au diplôme d'état de psychologie scolaire (D.E.P.S)
Année scolaire 2015-2016

REF: Décret n°89 684 du 18 septembre 1989

Arrêté ministériel du 16 janvier 1991 organisant la formation

Publication de la note de service relative à la formation de préparation au diplôme

de psychologue scolaire 2015-2016 en date du 24/10/2014

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les informations relatives au stage de préparation au diplôme d'état de psychologie scolaire.

RECUEIL DES CANDIDATURES

CONDITIONS A REMPLIR

- Etre professeur des écoles ou instituteur titulaire de l'enseignement public. Les candidats doivent avoir encore au moins 3 années de service à effectuer dans le corps auquel ils appartiennent.
- Etre titulaire de la licence de psychologie complète au moment de l'entrée en formation (Décret n° 89-864 du 18 septembre 1989).
- Avoir effectué 3 années de service effectif d'enseignement dans une classe à temps complet avant l'entrée dans le cycle de formation. Les services effectués en tant que «faisant fonction » de psychologue scolaire, éducateur en internat ou chargé de rééducation ne sont pas considérés comme de l'enseignement.

Le centre de formation agréé pour assurer la préparation au D.E.P.S. est <u>l'université de LYON.</u>



Il est rappelé aux candidats l'obligation morale d'exercer, à l'issue de la formation, les fonctions de psychologue scolaire pendant trois années consécutives, dans le département où l'admission en stage a été prononcée.

TRANSMISSION DES CANDIDATURES:

Le dossier de candidature est en pièce jointe, Il peut être téléchargé sur le portail intranet académique (P.I.A)

http://et1d.in.ac-aix-marseille.fr/pia/pia3/c 42395/fr/publi-dsden13

et doit être transmis dûment remplis à l'I.E.N de circonscription, avant la date limite du :

Lundi 15 décembre 2014

Les I.E.N transmettront les dossiers à la direction des services départementaux – service D.P.E.2, date limite de réception le :

vendredi 19 décembre 2014

ADMISSION A LA FORMATION:

Le nombre de départ en formation sera fixé lors du C.T.S.D (Comité Technique Spécial Départemental) en février 2015.

Les candidats retenus pour un entretien de sélection à l'université de LYON seront avertis par courrier après la CAPD du mois de mai 2015.

Pour le Directeur académique Le Secrétaire Général

signé

Vincent LASSALLE



NOM



DOSSIER DE CANDIDATURE AU STAGE DE PREPARATION AU DIPLOME D'ETAT DE PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

ANNEE 2015-2016

Prénom

Nom de jeune fille

NUMEN:			Date de na	issance :		
Situation de famille :		A	Adresse pe	ersonnell	e:	
□ Célibataire □ Marié(e)		-				
□ Veuf (ve) □ Divorcé(e)						
□ Pacsé(e)		•	= :			
			Email professionnel uniquement:			
Etablissement d'exercice Fonction		ction	Circonscription			
	10				on concentration	
					_	
Ancienneté générale des services au 1 ^{er} octobre de l'année en cours			Dernière note pédagogique		Date d'obtention	
rannoc en cours			pedago	giquo		
DIPLOMES (fournir un justificatif)						
LICENCE EN PSYCHOLOGIE		MAITRISE EN PSYCHOLOGIE			DOCTORAT DE 3 ^{eme} CYCLE EN PSYCHOLOGIE	
DEA EN PSYCHOLOGIE AVEC STAGE ☐		DESS EN PSYCHOLOGIE			C.A.P.A.S.H	



2/2

ENGAGEMENT A SIGNER PAR LE CANDIDAT

Je m'engage à :

- participer à toutes les activités du stage ; me présenter, à l'issue du stage, aux épreuves d'examen ;
- exercer, à l'issue du stage, pendant trois années consécutives, les fonctions de psychologue scolaire dans le département au titre duquel l'admission du stage a été prononcée.

Signature du candidat :

Avis de l'Inspecteur de l'Education Nationale sur les a dispositions de caractère du candidat :	aptitudes intellectuelles, pédagog	iques et les
dispositions de caractere da candidat .	Avis FAVORABLE	
	Avis DEFAVORABLE	
	Signature de l'I.E.N.	
■ <u>Cursus universitaire :</u> (Indiquer l'intitulé exact des dip éventuellement, les années de for		
■ Expérience professionnelle : (à é éventuellement hors Education N		nale et
■ Motivation et présentation du pr	rojet :	